

Cadre de conformité volontaire
Les douanes ivoiriennes vulgarisent un nouveau paradigme

La 24e session des «Rendez-vous des Douanes» s'est tenu, le 19 juillet, à Abidjan.



Plusieurs chefs d'entreprise étaient présents à cette édition des Rendez-vous des Douanes. (Photo : DR)

le directeur général des Douanes, a ouvert la session en soulignant l'importance de ce nouveau dispositif pour les entreprises ivoiriennes. «Le Cadre de conformité volontaire marque un changement de paradigme pour les Douanes ivoiriennes», a-t-il déclaré. «Nous passons d'une administration essentiellement répressive à une administration de prestation de services orientée clients». Les conférenciers du jour, Bernard Touboul, expert en questions douanières, et Soukouna Fatoumata, experte en gestion du changement, ont présenté en détail le Cadre de conformité volontaire. Ils ont expliqué que ce programme est conçu pour aider les entreprises à se conformer à la réglementation douanière ivoirienne de manière plus efficace et plus

efficiente. Les entreprises qui adhèrent au Cadre de conformité volontaire bénéficient de plusieurs avantages, notamment une réduction des contrôles physiques et des contrôles documentaires ; un accès à des procédures simplifiées de dédouanement ; une meilleure communication avec les Douanes ivoiriennes ; une réduction des coûts et des délais de dédouanement. Plusieurs chefs d'entreprise étaient présents à cette édition des Rendez-vous des Douanes. Ils ont exprimé leur intérêt pour le Cadre de conformité volontaire et ont salué l'initiative des Douanes ivoiriennes. Ce nouveau dispositif devrait contribuer à améliorer le climat des affaires en Côte d'Ivoire et à stimuler la croissance économique.

DAVID YA

La Direction générale des Douanes ivoiriennes (Dgd), en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (Ccci-Ci), a organisé, le vendredi 19 juillet,

la 24e session des «Rendez-vous des Douanes». Cette rencontre, qui s'est tenue à Abidjan, a été l'occasion de présenter le Cadre de conformité volontaire, un nouveau dispositif mis en

place par les Douanes ivoiriennes pour faciliter et simplifier les procédures de dédouanement pour les entreprises. Le colonel Aké Léopold, conseiller technique et

président du Comité de réforme,



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

République de Côte d'Ivoire

